Reflets

N°137

Le magazine de l'information municipale - Novembre 2009

www.mairie-vaux-le-penil.fr

La Maison de la Solidarité,

pour toutes les générations

Dans ce numéro...

Hommage municipal p.3

Marché de Noël p.4

Priorité au développement durable votre magazine *Reflets* est désormais imprimé sur du papier recyclé.

Les médaillés du Travail...

... et les médaillés de la Ville

Médaillés du Travail, médaillés de la Ville : honneur à eux !

Le 3 octobre, 16 Pénivauxois ont été félicités en Mairie pour leur médaille d'argent du travail, promotion du 14 Juillet 2009, qui récompense 20 ans d'activité professionnelle. Il s'agit d'Élisabeth Bannier, de Marc Beulze, Laurent Bliz, Véronique Chartier, Bruno Colas, Muriel Hacquin, Philippe Lefèvre, Sylvie Mercier, Fatima Negache, Michelle Noto, Franck Patarin, Anne Claire Perriau, Patrick Robin, Virginie Snikker, José Sousa Pinho et Laurent Vanslembrouck.

Le 17 octobre, 23 responsables d'associations ou personnalités pénivauxoises ont reçu la médaille de la Ville, promotion 2008. Félicitations aux récipiendaires. **Or :** André Houdot (FNACA), Jeannette Méjane (Comité de Parrainage), Claudine Adnot (La Passerelle, la Ferme des Jeux, la Poste aux chevaux). **Argent :** Brigitte Berlan (Secours Populaire), Robert Bougioukas (Comité des Fêtes), Bernard Caron (historien de la commune), Raoul Duru (Anciens Combattants), Françoise Gambier (Comité de Parrainage), Bernard Hup (Comité des Fêtes), Robert Roblin (Club de bridge), Michèle Strivay (Comité des Fêtes, Secours Populaire, UFAL). **Bronze :** Anita Chateauneuf (UFAL), Marie-France Huez (Club Le Bon Temps), Jean-Jacques Hovelynck (Donneurs de sang, Espéranto Val de Seine), Annick Lanoë (UFAL), Valérie Lhuillery (Cercle d'escrime), Michel Loureiro (Chorale Chanterelle), Thérèse Mezerette (Club Rencontres), Ariane Reyes (CCAS), Alain Ridde (Club de football), Gérard Vignon (FNACA), Jean-Michel Vincelot (Club de cyclotourisme), Jacques Zolla (LSR Vaux).

Vide grenier d'automne

Le vide-grenier du Comité des Fêtes a attiré un nombreux public à la Ferme des Jeux dimanche 11 octobre. Vêtements, bibelots, articles ménagers, livres et vieux magazines, CD, DVD et vidéos : toute la journée, visiteurs et exposants ont pu faire de bonnes affaires… et de belles rencontres.

"Animaux fabuleux" : exposition et spectacle à la bibliothèque

Du 13 octobre au 31 novembre, la bibliothèque de l'Arcature consacre une exposition aux "Animaux fabuleux" qui peuplent les légendes et la littérature. Le 21 octobre, la compagnie À Tirelarigot a présenté son spectacle de conte en musique : "La Licorne enchantée".

À Croche Chœur en concert

L'association "Rebondir au-delà de ses rêves" a organisé un concert à la Buissonnière dimanche 11 octobre au profit des enfants malades. La chorale seine-et-marnaise "À Croche Chœur" a interprété son répertoire de variétés françaises pour le plus grand plaisir du public.

Les Sons de la Ferme et Marcel et son orchestre

La saison 2009-2010 des spectacles vivants a débuté le 3 octobre avec la cinquième édition des Sons de la Ferme, le festival des musiques actuelles organisé par les services jeunesse et culture, qui a fait monter sur scène sept groupes de l'agglomération. Le soir, la Grange de la Ferme des Jeux a accueilli Marcel et son Orchestre pour un concert qui a tenu toutes ses promesses : fidèle à sa devise, Marcel est décidément unique, inclassable et ne s'interdit rien !

Avertissement à nos lecteurs

Depuis maintenant 20 ans, un espace est réservé à l'expression libre de l'opposition municipale dans chaque numéro de *Reflets*. Une décision prise bien avant la loi du 27 février 2002 qui a rendu obligatoire cette expression dans les communes de plus de 3 500 habitants.

En 20 ans, la municipalité n'a jamais ni censuré, ni commenté les articles publiés dans cet espace dévolu à l'opposition.

Aujourd'hui, face aux falsifications énoncées par le groupe "Vaux Ensemble" en page 7 de ce magazine, la municipalité, conformément a le devoir de réagir.

➤ **Il est totalement faux** d'écrire que des familles seront expulsées dans le cadre du projet d'aménagement de la rue des Rechèvres. Le terrain et le logement inoccupés, visés par l'enquête publique demandée par le conseil municipal le 7 mai 2008 et qui débute le 9 novembre, ont été, de la manière la plus normale qui soit, mis en vente par leur propriétaire.

➤ **Il est totalement faux** d'écrire que l'emprunt contracté pour payer la dette de la commune vis-à-vis d'Unifergie a un quelconque rapport avec l'aménagement de la rue des Rechèvres, cette opération ayant été inscrite au budget communal plusieurs mois avant que ledit emprunt ait été contracté.

➤ **Il est totalement faux** d'écrire que la municipalité veut supprimer le parking des Ormessons. Aucun des différents scénarios d'aménagement du futur centre-ville, qui feront l'objet de 6 réunions publiques et dont "Vaux Ensemble" a pourtant connaissance, ne prévoit cette hypothèse !

Nous avons bien conscience que le projet de réaménagement du centre-ville va offrir à certains de nos opposants l'occasion d'agiter des chiffons rouges et d'essayer de semer le trouble parmi la population. Ils échoueront car notre volonté est d'associer tous les Pénivauxois à l'élaboration de ce projet, ainsi qu'en témoignent les six réunions publiques organisées à la fin du mois de novembre (lire page 3).

Hommage aux grands serviteurs de Vaux-le-Pénil

Le 17 octobre, le Conseil Municipal a remis la médaille d'or de la Ville à trois Pénivauxois - Jeannette Méjane, Claudine Adnot, André Houdot - et élevé Raoul Eyzat, Guy Pesty et Paul Aniès au rang de maire-adjoint honoraire.

Le Maire avec G. Pesty, P. Aniès et R. Eyzat

« Si je devais mentionner toutes les associations dont elle a été membre actif - comité de parrainage, donneurs de sang, comité de jumelage, école de musique, etc. - il me faudrait un grand parchemin ! », a plaisamment déclaré Pierre Carassus à l'intention de Jeannette Méjane, ancienne conseillère municipale déléguée à la solidarité.
Le même compliment s'applique à Claudine Adnot, maire-adjointe de 1995 à 2008, aussi engagée dans la vie associative que dans l'action municipale. On ne compte plus les dossiers qu'elle a eu à piloter : la jeunesse, l'économie et le commerce, les nouvelles technologies, la refonte du site Internet… Le troisième récipiendaire est André Houdot, depuis 33 ans membre de la FNACA (Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie), dont il a successivement été secrétaire puis président à Vaux-le-Pénil.

Parce qu'ils ont occupé leur fonction pendant 19 années, au cours desquelles ils ont acquis la reconnaissance des Pénivauxois, Raoul Eyzat, Guy Pesty et Paul Aniès ont été nommés maire-adjoints honoraires. *« Présent partout et toujours présent le premier »*, comme l'a qualifié Pierre Carassus, Raoul Eyzat fut un Premier adjoint *« aux aguets mais paisible, compréhensif mais rigoureux, anxieux de bien faire mais toujours souriant, dans le même temps sprinteur et coureur de fond »*. Enfin le Maire souligna *« la gentillesse, l'intelligence du cœur »* de Raoul Eyzat, unanimement reconnues.

Il fut le Grand argentier de la commune, doté d'un humour contagieux mais intraitable au chapitre des dépenses qu'il veillait à limiter. Ancien enseignant, Guy Pesty est aussi à l'aise avec les chiffres qu'avec la langue française, qu'il ne fait pas bon maltraiter en sa présence. *« Quand nous avons dû négocier avec Unifergie,* rappela Pierre Carassus, *nous lui avons été reconnaissants de cette sévérité : c'est grâce à nos capacités de paiement que nous avons pu financer notre accord sans recourir à l'impôt »*.

Maître des Fêtes et Cérémonies, Paul Aniès, universellement connu comme "Paulo", *« est d'une disponibilité à toute épreuve, apportant des solutions même les plus impossibles »*. Ancien responsable de la vie associative, il a su fédérer les énergies, de même qu'en charge du personnel municipal, *« il savait écouter les demandes des agents et leur donner des réponses compatibles avec le respect des règles »*. La cérémonie s'est prolongée autour d'un verre de l'amitié, entre rires, souvenirs et émotions.

2010 : Année électorale

Les élections régionales auront lieu en mars 2010. L'inscription sur les listes électorales sera close le 31 décembre 2009.

Les demandes d'inscription sont recevables toute l'année et peuvent être sollicitées jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre. Pour vous inscrire, vous devez vous présenter en mairie principale muni des pièces suivantes :

- carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité.
- livret de famille pour les épouses.
- justificatif de domicile à votre nom de moins de trois mois (facture d'eau, de gaz, d'électricité ou de téléphone, quittance de loyer). Attention, les factures de portables ne sont pas acceptées.
- pour l'enfant majeur habitant chez ses parents ou pour toute personne hébergée : justificatif de domicile de moins de trois mois des parents/de l'hébergeant, attestation sur l'honneur des parents/de l'hébergeant et copie de leur pièce d'identité.

Vous serez bientôt majeur ? Sachez que tous les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010, et qui n'ont pas reçu de courrier de la mairie stipulant leur inscription d'office, doivent effectuer leur inscription en mairie avant le 31 décembre. Pour les jeunes qui auront 18 ans après le 28 février 2010, l'inscription sur les listes n'est pas toujours automatique, veillez à venir vous inscrire en mairie dès votre majorité.

Mise à jour des listes électorales

Toute personne ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune est invitée à indiquer sa nouvelle adresse à la

mairie pour permettre son inscription sur la liste du bureau de vote auquel elle doit désormais être rattachée.
Pièces à présenter :

- pièce d'identité.
- justificatif de domicile de mois de 3 mois, nominatif, à la nouvelle adresse.

À défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale.

"723"
le chiffre du mois

C'est le nombre de Pénivauxois qui ont participé, le 3 octobre, à la votation citoyenne sur l'avenir de la Poste. 700 se sont prononcés contre sa transformation en société anonyme.

Réunions publiques sur le devenir du centre-ville

En début d'année, la municipalité a sollicité un cabinet composé d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes pour qu'il dresse différents scénarios du réaménagement futur du centre-ville de Vaux-le-Pénil. Afin de vous présenter le fruit du travail de ce cabinet et recueillir vos avis et observations, six réunions publiques, organisées autour des comités de quartiers et en fonction de votre bureau de vote, vous sont proposées à la fin du mois :

Maison des associations : mercredi 25 novembre à 18h30
Gaston Dumont : mercredi 25 novembre à 20h30
Structure Ferme des Jeux : jeudi 26 novembre à18h30
Beuve et Gantier : jeudi 26 novembre à 20h30
Communs du château : salle Fréteau vendredi 27 novembre à 18h30
La Buissonnière : vendredi 27 novembre à 20h30

Une "Lettre du Maire" consacrée à ce sujet sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres mi-novembre.

Service enfance : ça déménage !

Les travaux d'aménagement à la Ferme des Jeux ayant pris fin, le service scolaire et enfance s'y installe les 2, 3 et 4 novembre. Aucun accueil physique ni téléphonique ne sera possible pendant ces trois jours. À compter du 5 novembre, le service sera ouvert au public dans ses nouveaux locaux de la rue Ambroise Prô du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. À noter que le vendredi est désormais un jour d'ouverture au public.

Préinscriptions en maternelle des enfants nés en 2007.

En vue d'organiser dans les meilleures conditions la prochaine rentrée des classes de septembre 2010, il est actuellement procédé à la préinscription en maternelle des enfants nés en 2007. Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer aux heures d'ouverture du service scolaire au public doivent téléphoner (01 64 71 51 69) afin de prendre rendez-vous.
Les parents doivent se munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile à Vaux-le-Pénil datant de moins de trois mois. À partir de la fin mai, les familles seront avisées de l'école d'affectation de leur enfant et recevront l'attestation qui leur permettra de confirmer l'inscription auprès du chef d'établissement.

Marché de Noël : des animations gratuites, éducatives, écologiques

Samedi 5 décembre de 10h00 à 19h00 et dimanche 6 de 10h00 à 18h00 à la Ferme des Jeux.

Question exposants, le Marché de Noël connaît ses classiques. Des produits de bouche ? Il y aura une trentaine de stands, comme chaque année, à vous proposer du foie gras, du champagne, des épices, du chocolat et bien d'autres gourmandises. De l'artisanat, des articles de décoration ? Il y en aura aussi, pour tous les goûts et à des prix sympas - sympas de Noël, évidemment ! Au total, plus de 70 exposants occuperont la Structure et la cour de la Ferme des Jeux, dont nos amis allemands de Schwieberdingen et une antenne du Téléthon.

Question animations, on rénove de la cave au plafond. Le service municipal des Fêtes et Cérémonies a concocté une programmation de derrière les fagots, sur les deux jours et entièrement gratuite. Voyez plutôt. Les acrobates, jongleurs, échassiers, clowns de la Compagnie Balligraph déambuleront dans la Ferme, et samedi à 16h00, attention : son cracheur de feu fera mieux que les dragons ! Écologique car ne fonctionnant qu'à la force des bras de son conducteur, le manège Montgolfière accueillera 12 enfants à bord de 4 nacelles. À côté, la ferme pédagogique de Saint Fargeau Ponthierry présentera un âne, des chèvres, des brebis, des oies, des canards, … et un poney sur lequel les enfants pourront faire le tour du Marché. Un sculpteur sur pierre réalisera une œuvre en deux jours, au son d'un orgue de Barbarie qui égrainera les airs les plus populaires de la chanson française.

Qu'est-ce qu'on oublie ? Ah oui, la restauration de midi assurée par le Comité des Fêtes, ainsi que le vin chaud, le chocolat re-chaud et les marrons re-re-chauds offerts le samedi à 16h00. L'étable sera aménagée en espace restauration, une partie surélevée étant réservée aux enfants qui pourront y visionner des vidéos sur grand écran. Et puis il y aura aussi les contes de Trois petits Points et Cie, le lutin-facteur du père Noël… N'en jetez plus, la Ferme est pleine !

Des travaux et des vélos

(1) Les services techniques ont installé de nouveaux bacs à fleurs en centre-ville à la place des anciennes jardinières en béton. Plus écolos, plus beaux.

(2) Le service des espaces verts a procédé à l'élagage des arbres le long de plusieurs rues de la commune. La nouvelle broyeuse municipale transforme immédiatement les déchets végétaux en compost, lequel permet le paillage des massifs floraux en remplacement des produits polluants.

(3) La Communauté d'agglomération Melun Val-de-Seine a décidé de soutenir l'action menée par les services techniques municipaux dans le cadre de l'entretien de la Zone Industrielle. C'est ainsi qu'ont été réalisés, à proximité du cimetière, d'importants travaux sur les trottoirs de la rue Foch et de la rue de la Justice.

(4) Les services techniques ont reçu trois vélos électriques qui permettront de réduire les déplacements en voiture. Le directeur des services, Christian Guerrier, n'a pas hésité à donner l'exemple.

(5) Les réfections de voirie suivent leur cours : pavages rue de Seine, travaux de réparation de la chaussée à proximité du Lac dans le quartier du Clos Saint-Martin.

Tout Vaux-le-Pénil en un clic

10 028 connexions en septembre 2009
Tel est le chiffre record enregistré à ce jour par le site Internet de la Mairie, alors que le nombre de visites n'était que de 6 060 en septembre de l'an dernier.

Infos Assos
Retrouvez dans cette rubrique du site Mairie toute l'actualité de vos associations. Celles-ci peuvent envoyer leurs communiqués, qui sont publiés intégralement, à l'adresse électronique suivante : webmaster@mairie-vaux-le-penil.fr

Archives du Conseil Municipal
Depuis le 1er octobre, les comptes rendus des Conseils Municipaux de 2007, 2008 et 2009 sont disponibles sous la rubrique "citoyenneté à Vaux-le-Pénil".

Page "développement durable"
De création récente, elle est disponible sous la rubrique "Vaux-le-Pénil pratique". Elle énumère les gestes citoyens en matière de protection de l'environnement (consommation d'eau et d'énergie, traitement des déchets, produits verts) ainsi que les 7 résolutions municipales.

http://vlp.covoiturage.fr
Automobilistes et voyageurs peuvent se rencontrer pour rouler dans le même véhicule au départ de Vaux-le-Pénil, grâce au site créé et géré par la Mairie. Depuis sa création le 1er octobre, il a enregistré 200 connexions.

Soirée Jeux à la ludothèque

Vendredi 13 novembre à 20h30

C'est à trois enfants de 12 et 13 ans qu'est revenu l'honneur de choisir et de présenter les jeux de la première partie de soirée. Ils ont donné leur préférence à des jeux d'ambiance, propres à créer une atmosphère particulière, où l'on fait volontiers appel au mime et à l'humour. De leur côté, les ludothécaires ont opté pour des jeux de stratégie.

Avec ses 6 500 jeux et jouets, la ludothèque municipale de l'Arcature propose des prêts ou des activités sur place aux petits comme aux grands. La soirée du 13 octobre est ouverte à toutes les personnes âgées de plus de 10 ans, qu'elles soient ou non inscrites à la "ludo". L'entrée est gratuite, mais le nombre de place limité à cinquante : il est donc indispensable de réserver en téléphonant au 01 64 71 51 63.

La Maison de la Solidarité, pour toutes les générations

Le service social-logement et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), présidé par le Maire, ont pignon sur rue à la Maison de la Solidarité, qui abrite aussi les permanences de différents services sociaux. Deux élues (Colette Llech et Ginette Moreau) se partagent les compétences du CCAS, et trois fonctionnaires informent les Pénivauxois au 4, impasse de Crespy (derrière la Mairie), les lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, les mardi et vendredi de 8h30 à 12h00. Téléphone : 01 64 71 51 19 / 20. Voici les principaux services proposés par la Maison de la Solidarité, qui a reçu 2 314 personnes en 2008.

Demandes de logements HLM. Les demandeurs peuvent obtenir tous les renseignements sur les démarches à suivre et les pièces à fournir. Le service municipal procède à l'enregistrement de leur dossier et à son envoi en Préfecture. Il assure également l'interface avec les bailleurs sociaux présents à Vaux-le-Pénil.

Commission des loyers impayés. Elle se réunit une fois par trimestre en présence des bailleurs, d'un représentant de la Préfecture et d'un représentant du Département. Le service municipal effectue un important travail de préparation de la réunion, notamment auprès des familles concernées, afin de proposer une solution adaptée à chaque cas. Les dossiers ne sont traités qu'avec l'accord des familles.

Aide alimentaire. Elle consiste, après un bilan avec une assistante sociale, à la délivrance de bons d'achat valables dans les supermarchés de la commune. Depuis le début de l'année, 2 200 euros ont ainsi été attribués aux personnes qui en ont justifié le besoin.

Aides sociales légales. Le service instruit les dossiers de demande du RSA, de l'allocation personnalisée d'autonomie, de compensation du handicap, de couverture maladie universelle, des dossiers d'aide pour le placement en maison de retraite des personnes âgées ou handicapées. Il relaie aussi les demandes d'obligation alimentaire envers des ascendants.

Aides à la petite enfance et à l'enfance. Elles commencent dès la naissance d'un troisième enfant (et plus) avec l'octroi par la commune d'une prime de 160 €. Puis la Mairie met une fonctionnaire de la crèche à la disposition des ateliers d'éveil de la PMI (Protection Maternelle et Infantile), réservés aux tout-petits avant leur admission en école maternelle. D'autre part, le CCAS accorde une aide pour deux enfants d'un même foyer et partant la même année en classe de neige et de découverte.

Aides au troisième âge. À Noël, un colis est offert aux Pénivauxois placés à la maison de retraite de l'hôpital de Melun. La Maison de la Solidarité organise la journée municipale des retraités, dont bénéficient gratuitement quelque 200 Pénivauxois de plus de 65 ans (voir encadré ci-dessous). Le service instruit les dossiers de demande de cartes de transport donnant droit de voyager gratuitement ou à demi-tarif aux personnes âgées de plus de 65 ans ou handicapées. Il procède aussi à la mise à jour annuelle du fichier "plan canicule".

La préparation du Ciné Mardi

Ciné Mardi. Créées à l'initiative du Comité consultatif des affaires sociales, les séances du "Ciné Mardi" s'adressent aux personnes qui n'ont ni le loisir ni le désir d'aller au cinéma en soirée. Elles peuvent découvrir un film par mois à 14h00. La programmation est établie par un comité constitué de bénévoles.

Permanences à la Maison de la Solidarité

Écoute et accompagnement des parents. Dans le cadre de l'Université de Parents, la Ville de Vaux-le-Pénil a mis en place un service gratuit à l'intention des parents qui éprouvent des difficultés dans leurs rapports avec leurs enfants. Permanence d'Odile Fardeau, psychologue, tous les mardis de 17h30 à 20h30 (hors vacances scolaires). Appelez le 01 64 71 51 53 et laissez vos coordonnées sur la boîte vocale.

Protection Maternelle Infantile. Permanence gratuite assurée par un médecin et une puéricultrice, de la naissance à 6 ans. Les 1er et 3ème lundis de chaque mois, de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des femmes et des Familles) du 77. Informations juridiques, accompagnement vers l'emploi ou à la création d'entreprise. Les 2ème et 4ème jeudis de chaque mois de 13h30 à 16h00.
Tél. : 01 60 05 84 79.

Assistantes sociales du Conseil Général. Une fois par mois sur rendez-vous.

« La journée municipale des retraités, on ne la rate jamais »

Depuis que son mari Jean-Claude a mis un terme à sa carrière professionnelle à la SNECMA, il y a une dizaine d'années, Maryvonne Authier est de toutes les journées municipales des retraités. Organisées fin juin par la Maison de la Solidarité, elles permettent à quelque 200 Pénivauxois de plus de 65 ans de se rendre en car sur des sites culturels plus ou moins éloignés et de déjeuner au restaurant. Sans débourser un centime.

« Cette année, nous sommes allés dans l'Yonne, à Guédelon où des maîtres artisans, en costumes d'époque, reconstruisent un château médiéval avec les outils et les techniques du XIIIème siècle. Tout en travaillant, ils ont répondu à nos questions », explique Maryvonne Authier avant d'évoquer l'autre destination de la journée, la poterie de la Bâtisse dont elle a rapporté une petite pièce pour sa cuisine.

Les époux Authier

Le déjeuner à Saint-Fargeau - jambon persillé de Bourgogne, poulet au cidre et son riz pilaf avant le fromage et le dessert - a bien sûr donné lieu à un grand moment convivial. *« Cette journée facilite la rencontre ou les retrouvailles avec d'autres Pénivauxois. On se dit qu'à Vaux-le-Pénil, nous formons une grande famille »*. Se rappelant les excursions passées à Montargis, Orléans ou Reims, Maryvonne Authier en souligne la bonne organisation, depuis les inscriptions à la mi-mai jusqu'au déroulement de ces 12 heures bien remplies. Vivement juin prochain !

Dynamisme et innovation

Un entretien avec Colette Llech, maire adjointe chargée des solidarités, de l'insertion et de l'accessibilité handicapés.

Quelle place la solidarité occupe-t-elle dans l'action municipale ?

Nous impulsons une politique dynamique en direction de toutes les générations, depuis les ateliers d'éveil pour les tout-petits jusqu'aux actions en faveur des retraités. Dans de nombreux aspects, Vaux-le-Pénil a pris des initiatives pionnières, comme la création d'une commission "dettes de loyer", le versement d'une prime à la naissance du troisième enfant et plus, ou avec l'instauration des ciné-mardis à l'intention des personnes qui ne peuvent ou ne souhaitent pas se rendre au cinéma le soir.

La Maison de la Solidarité consacre une grande partie de son temps aux demandes de logement social…

En effet, mais il faut que les Pénivauxois comprennent bien que dans notre commune, le contingent de logements sociaux est limité - 20% du total -, et que la décision d'attribuer appartient aux bailleurs et non à la Mairie. Grâce à l'action de notre service et de ma collègue Ginette Moreau, nous obtenons néanmoins des mises à disposition supplémentaires de la part de la Préfecture et des bailleurs. Nous veillons à ce que tous les dossiers soient dûment constitués et nous assurons un suivi rigoureux.

La Mairie peut-elle compter sur des partenaires dans le domaine de la solidarité ?

Bien sûr et ils sont très efficaces ! Outre le Comité de Parrainage, qui prend soin des personnes de plus de 70 ans, il s'agit essentiellement de quatre associations : le Secours Populaire, le Secours Catholique, l'Union des Familles Laïques et France Bénévolat. La Mairie est systématiquement partenaire de leurs actions. Elle met aussi à leur disposition les véhicules nécessaires au dispositif d'aide au transport des personnes âgées et handicapées que ces associations ont mis en place ensemble. À Vaux-le-Pénil, la solidarité n'est pas un vain mot.

Les Embellies d'Automne, du 14 au 28 novembre

Trois Petits Points et Cie présente son festival des arts du récit et de la parole, dont plusieurs manifestations ont lieu dans notre commune.

Dans le cadre de sa résidence à Vaux-Le-Pénil, Trois Petits Points et Compagnie organise de nombreuses actions culturelles en direction de tous les publics. Après les "Giboulées de Printemps" et leur brigade anti-morosité, voici venu le temps des "Embellies d'Automne". Associations, médiathèques et services culturels ont mis en commun leur savoir-faire pour vous concocter un programme riche et varié. Sous toutes ses formes, pour tous les publics, la parole circule, tissant le lien qui unit les hommes. Laissez-vous surprendre, laissez-vous emporter, laissez-vous chavirer par ces voix uniques et pourtant universelles. Car revoici les beaux parleurs ! Orpailleurs éphémères, chambouleurs d'occiput, échafaudeurs de chimères ou babilleurs de sornettes, ils vont vous la bailler belle !

Foin des sinistres, fi des moroses ! Arborez votre plus beau sourire, glissez le chemin sous vos pieds, écarquillez les mirettes et puis tendez l'oreille… Riez, pleurez, tremblez… le plus dur reste à faire… Choisir ! Nous espérons que ces Embellies éclaireront vos ciels d'Automne…

Trois Petits Points et Compagnie

La plaquette détaillant la programmation des Embellies d'Automne dans l'agglomération melunaise est distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de Vaux-le-Pénil. Elle est également disponible aux accueils municipaux.

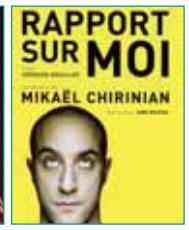

Les Embellies à Vaux-le-Pénil

Sortie d'usine (récit, théâtre)
Samedi 14 novembre 2009 à 20h45
à la Ferme des Jeux
Par Nicolas Bonneau.
… et à 22h15 sous la Structure, Gabrielle, chanson française, à déguster autour d'un verre en ouverture du festival. Entrée libre.

Les Aventures de Cacahuètes
Dimanche 15 novembre 2009 à 17h00
Structure de la Ferme des Jeux
Contes suivis d'un apéro sirop (de 3 à 6 ans).
Par Sylvie Vieville.

Rapport sur Moi (récit, théâtre)
Mardi 17 novembre 2009 à 20h45
Structure de la Ferme des Jeux
De Grégoire Bouillier, par Mikaël Chirinian.

La Boîte à Histoires
Mercredi 18 novembre 2009 à 17h00
Bibliothèque de l'Arcature
Contes (de 18 mois à 3 ans).
Par Clarence Massiani et la Compagnie Speira.

Café philo : Pourquoi travaillons-nous ?
Jeudi 19 novembre 2009 à 20h30
Cave de la Ferme des Jeux
Organisé par l'Association de La Ferme des Jeux

Des histoires à l'école, du 17 au 20 novembre
Dans les écoles maternelles et élémentaires, les Embellies d'Automne fêteront les 20 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant :
- *"Siddharta" (pour les enfants de 7 à 11 ans) et "Flecha et les Chiens Esprits" (3 à 6 ans), spectacles de contes théâtralisés, par l'Atelier de l'Orage.*
- *Une histoire à la crèche : une représentation de "La Boîte à Histoire" est proposée exclusivement aux structures de la petite enfance, mercredi 18 novembre à la bibliothèque municipale.*

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant a 20 ans

L'UFAL organise un colloque le 20 novembre, la Mairie et plusieurs associations commémorent l'évènement.

Vingt ans après son adoption par l'ONU, la Convention Internationale des Droits de l'Enfant doit constituer un puissant levier de mobilisation des familles et une source d'inspiration des politiques publiques. C'est pourquoi l'UFAL 77 (Union des Familles Laïques) organise un colloque vendredi 20 novembre, de 17h00 à 21h00 à la Ferme des Jeux, en présence d'un inspecteur d'Académie, du président départemental de la CAF, du directeur départemental de la Jeunesse et des Sports et du pédopsychiatre Frédéric Jésu.

Ils expliqueront en quoi ce texte confère aux enfants et aux jeunes de toutes conditions un ensemble de droits cohérents et complémentaires. Il définit aussi des droits et des devoirs aux adultes, afin d'ouvrir la voie à un développement humain et social véritablement durable.

Le programme du colloque est disponible aux accueils municipaux. Inscription indispensable (le bulletin se trouve à l'intérieur du programme). Renseignements : 01 60 59 14 01 ou 06 03 05 55 91.

Mairie et associations en partenariat

Du 18 au 22 novembre, la Mairie et plusieurs associations organisent différentes manifestations pour commémorer les 20 ans de la Convention.

- **Cinéma à la Ferme des Jeux.** Projection du film "Les Enfants invisibles" (VO), réalisé par Mehdi Charef, Emir Kusturica, Spike Lee, John Woo, Ridley Scott, … Les destins d'enfants issus des quatre coins du monde vus par les plus grands metteurs en scène. Mercredi 18 novembre à 14h00 et dimanche 22 novembre à 16h00. Tarifs : 5€ et 3,50€.
- **Concert exceptionnel à la Maison des Associations.** Samedi 21 novembre à 15h00, avec le Conservatoire de Vaux-le-Pénil, les Enfants Protégés, Fey Fouyapen, Piano en Chœur et la Chorale Chanterelle. Entrée libre.
- **Vide-grenier des Jouets à la Buissonnière.** Dimanche 22 novembre, de 14h00 à 18h00. Organisé par le Comité des Fêtes, avec la participation de la ludothèque municipale et du Cerf-Volant Club. Nombreuses animations, jeux, magie. Crêpes et buvette sur place.

Une exposition composée de dessins réalisés par les écoliers de la commune sur le thème des droits de l'enfant sera présentée pendant cette période. Trois Petits Points et Compagnie interviendra dans les écoles.

Téléthon 2009, en pleine préparation

Vaux-le-Pénil : maillon fort de la grande chaîne de la solidarité, qui se reformera les 5 et 6 décembre prochain sous le parrainage de l'acteur Daniel Auteuil. Le 5 novembre, à la demande de la Coordination 77 Sud du Téléthon, les représentants de 140 communes se réuniront à la Maison des Associations afin de peaufiner l'organisation du week-end. Notre ville a été choisie pour accueillir cette assemblée parce que le Téléthon y connaît une progression croissante. À preuve, le montant des dons est passé de 2 126 € en 2005 à 5 759 € en 2008.
En attendant, Vaux-le-Pénil se prépare. Le service municipal des sports fédère une vingtaine d'associations totalement impliquées dans l'évènement, ainsi que le collège et les écoles qui inaugureront le Téléthon vendredi 4 sur la piste d'athlétisme. Samedi 5, "À Vaux Motos" organisera de multiples animations à la Maison des Associations en attendant l'arrivée de son Tour de France, qui mobilise des centaines de motards bénévoles. Dans le même temps, les associations sportives et culturelles feront du gymnase Ladoumègue un autre théâtre d'opérations solidaires. Vos dons sont attendus sur les sites du Téléthon, les promesses peuvent être relayées par l'adresse Internet de la commune :
www.mairie-vaux-le-penil.fr
"Reflets" du mois de décembre présentera le programme détaillé du Téléthon à Vaux-le-Pénil.

À Vaux Motos

Recentralisation

Depuis 2002, la droite au pouvoir n'a de cesse de s'attaquer à la décentralisation. Ses manœuvres pour limiter le poids des collectivités locales se sont multipliées ces dernières années. On a notamment transféré aux Communes, aux Départements et aux Régions, sans leur donner les compensations financières pour les assumer, de multiples compétences gérées jusqu'alors par l'État. En plongeant ainsi les collectivités dans d'énormes difficultés budgétaires, on entendait limiter leur capacité d'initiative tout en les contraignant à d'impopulaires augmentations de la fiscalité locale.

La suppression annoncée de la taxe professionnelle, dont elles tirent une part importante de leurs ressources, constitue un degré supplémentaire dans l'asphyxie voulue par le pouvoir central. Ainsi, Nicolas Sarkozy a beau jeu aujourd'hui de gloser sur la situation budgétaire des collectivités et les nécessaires économies qu'elles doivent faire. Une leçon d'efficacité difficile à avaler pour les élus locaux qui se doivent d'équilibrer leur budget quand celui de l'État enregistre un déficit abyssal !

Le dossier du Grand Paris est une autre illustration de la recentralisation opérée par l'actuelle majorité. Peu ou pas consultées en amont, les collectivités locales concernées n'auront de toute façon pas leur mot à dire sur nombre de décisions les concernant directement en matière d'aménagement de leur territoire. Tout est d'ores et déjà prévu pour que l'Etat décide et que les collectivités financent.

Quant à la "nomination" annoncée et avortée de Jean Sarkozy à la tête de l'Établissement public de la Défense (EPAD), elle atteste là encore de la volonté du Président de la République de concentrer entre ses mains tous les pouvoirs. Et de livrer ainsi, en faisant fi de l'avis des maires concernés, des centaines de milliers de mètres carrés supplémentaires aux financiers et aux spéculateurs plutôt que de construire les logements dont les Franciliens ont besoin.

Face à cette main mise de plus en plus flagrante du pouvoir central, la vigilance des élus et de l'ensemble des citoyens, doit être plus forte que jamais.

Fatima Aberkane-Joudani, Anselme Malmassari et Henri de Meyrignac pour le groupe "Se rassembler pour Vaux-le-Pénil"

Les droits de l'enfant : une réalité à construire

Le 20 novembre 2009, la Convention internationale des droits de l'enfant fêtera son 20ème anniversaire, en France et à Vaux le Pénil.

- Des enfants sont enfermés dans les prisons administratives pour étrangers (CRA) et des familles sont démembrées;
- 2 millions d'enfants vivent en France sous le seuil de la pauvreté;
- 4 enfants sur 10 ne sont pas partis cet été en vacances ;
- 15 000 handicapés n'ont pas accès à des conditions leur assurant une scolarité convenable.

Voici là une réalité déplorable et des chiffres sans appel.

Les droits fondamentaux inscrits dans la Convention : le droit au développement, à la santé, à l'éducation et aux loisirs doivent être exercés par tous les enfants, sans exception !

À Vaux-le-Pénil comme ailleurs, des familles supportent difficilement les effets conjugués d'une politique nationale anti sociale et d'une crise persistante.

Aucune économie ne peut se faire sur le dos de ceux et de celles qui attendent à juste titre des pouvoirs publics une politique de solidarité.

La Municipalité de Vaux-le-Pénil continue et continuera à développer une politique visant à permettre l'accès de tous les enfants à la culture et aux loisirs.

Les conséquences sur le budget de la commune sont réelles et nous sommes toujours déterminés avec les pénivauxois à poursuivre notre action qui vise à réduire les inégalités.

Le groupe "Citoyenneté et démocratie", Michel Berlan, Jean-François Chalot, Colette Llech , Jean-Louis Masson.

Pollution sur Vaux-le-Pénil

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

L'usine d'incinération du Tertre de Chérisy est "l'épée de Damoclès" sur la santé des Pénivauxois. Devant le silence assourdissant de la majorité municipale, l'opposition vous informe : "Source À Vie".

Mise en danger : des précisions !

Tout d'abord, un premier point : Madame Bellot, notre juge d'instruction, a versé au dossier un arrêt rendu le 30 octobre 2007 par la chambre criminelle de la Cour de Cassation sur la notion de mise en danger. Cet arrêt a une certaine portée puisqu'il s'agit d'un arrêt de cassation. Il a fait une interprétation de cette infraction qui nous est plutôt favorable. Puisque la Cour de Cassation a jugé que l'article 223-1 du code pénal d'une part « *n'exige pas que les fautes reprochées soient la cause exclusive du danger* » et d'autre part : « … *qu'il appartient au juge de fond, saisi de poursuites de mise en danger d'autrui, de rechercher si le préfet ne s'est pas borné à faire application à l'installation de normes fixées par des arrêtés ministériels à caractère réglementaire* ». Ce qui veut dire que le Préfet doit adapter son pouvoir d'appréciation à la situation locale avant d'autoriser l'exploitation d'une installation classée. Que notre juge décide elle-même de verser cette pièce est une bonne nouvelle.

Mise en examen

Le deuxième point correspond à un élément dominant qui a été médiatisé, et dont vous avez donc tous eu connaissance. Son importance mérite un rappel. Il s'agit de l'interrogatoire de première comparution du 8 septembre 2008, à la suite duquel le juge d'instruction a procédé à la mise en examen de la personne morale de la communauté d'agglomération Melun Val de Seine pour les faits de :

- poursuite de l'exploitation d'une installation classée malgré mise en demeure,
- mise en danger de la personne entre janvier et juin 2002.

L'Institut de Veille Sanitaire publie
Des risques pour la santé induits par les anciens incinérateurs polluants

Le troisième point est la publication des rapports définitifs des études de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS) ; d'abord en avril 2008 : **"Étude d'incidence des cancers à proximité des usines d'incinération d'ordures ménagères"**, puis en décembre 2008 **"Étude d'imprégnation par les dioxines des populations résidant à proximité d'usines d'incinération d'ordures ménagères".** L'InVS a remis ces deux rapports au juge d'instruction.

Bien cordialement,

Clodi Pratola, président du groupe "Un nouvel élan pour Vaux-le-Pénil" (clodi.pratola@free.fr)

Des expropriations… à but social ?

C'est pratiquement sous le manteau que le Maire de Vaux le pénil vient de relancer son projet d'aménagement de la rue des Rechèvres : aucune information en conseil municipal ou en mairie, aucun contact pris avec les habitants concernés, mais une stricte parution réglementaire dans *La République* du 19 octobre dernier.

Ce projet consiste à exproprier plusieurs familles pénivauxoises du centre ville, en vue de créer un parking et quelques logements sociaux. Pourtant la dernière étude sur le centre ville, qui a été présentée aux élus avant une prochaine réunion publique avec les Pénivauxois, n'évoque même pas ce projet du Maire, et ne conclut pas sur des problèmes de parking, bien au contraire : il est même envisagé de supprimer le plus grand parking du centre, celui des Ormessons ! Et pour ce qui est des logements sociaux, pourquoi mettre sur le trottoir des familles qui n'ont rien demandé - qui plus est en cette période de crise où la précarité est déjà bien assez grande - alors que des dizaines de maisons ou de terrains sont à vendre dans Vaux et pourraient être rachetés dans ce but ?

À moins que l'enjeu caché de ce projet fumeux, déjà rejeté deux fois par le Tribunal Administratif, et bloqué par le préfet il y a quelques mois, soit en réalité de se débarrasser d'un certain élu d'opposition trop gênant, en les contraignant, lui et sa famille, à quitter la ville ?

On comprend mieux maintenant à quoi pourrait servir l'emprunt disproportionné (4.3 Millions d'euros) que vient de faire la Mairie, sous prétexte de rembourser la dette d'Unifergie (2.8 Millions d'euros)…

À compter du 9 novembre prochain, des registres d'enquêtes seront à votre disposition en Mairie, et le Commissaire Enquêteur sera présent plusieurs jours pour recevoir le public. Soyez nombreux à venir réagir !

L'équipe de Vaux-Ensemble !
vaux-ensemble@orange.fr

ÉTAT CIVIL

Naissances

Septembre 2009

- Martin Daniel André Xavier Bounel né le 23 septembre 2009

Octobre 2009

- Alizée Laurette Mireille Micheletti née le 10 octobre 2009

Décès

Septembre 2009

- Mme Marcelle Angèle Lemuet épouse Maret décédée le 22 septembre 2009
- M. Jean-Jacques Dubois décédé le 24 septembre 2009
- Mme Patricia Chantal Renée Augustine Jeanne Artillon épouse Gard décédée le 29 septembre 2009
- Mme Marie Antoinette Régina Bernadotte veuve Annasse décédée le 30 septembre 2009

CONTRE LE CANCER, DEVENEZ BÉNÉVOLES !

La Ligue contre le Cancer de Seine-et-Marne agit grâce aux donateurs, mais aussi avec le concours essentiel des bénévoles, nécessaires dans plusieurs domaines :

➤ Le soutien aux malades et à leurs proches dans les hôpitaux de Seine-et Marne, tant sur le plan moral et psychologique que pour fournir une assistance dans les démarches administratives. Disponibilité requise : au moins une demi-journée par semaine.

➤ Les actions de prévention, notamment contre les dangers des drogues et du tabac en milieu scolaire.

➤ L'aide aux taches administratives du Comité : contacts téléphoniques, secrétariat, mise sous plis…

➤ La participation aux manifestations de terrain : stands d'information, semaine nationale, concerts, conférences, lotos au profit de la Ligue.

Pour soutenir ses bénévoles la Ligue contre le Cancer a créé une école de formation comportant plusieurs modules : généraliste pour assurer une bonne connaissance de son action et de la maladie cancéreuse ; médico-psycho-social pour permettre aux bénévoles proches des malades d'avoir les réactions adéquates ; administratif (bureautique et communication).
Contacts : 29, rue du Docteur Pouillot à Melun - Téléphone : 01 64 37 28 13.

INFO PRATIQUE

Le bâtiment administratif de la Ferme des Jeux sera fermé au public les 2, 3 et 4 novembre en raison de l'emménagement dans les locaux du service enfance-scolaire.

PERMANENCES DES ÉLUS

Les mardis soirs en mairie de 17h à 18h30

10 novembre 2009 : **Mme Jacqueline Cheviyer**, maire adjointe chargée de l'enfance et du scolaire.

17 novembre 2009 : **Mme Ginette Moreau**, maire adjointe chargée de l'intergénération, du développement durable .

24 novembre 2009 : **Mme Josette Guyard**, maire adjointe chargée de la culture.

1er décembre 2009 : **M. Jean-Louis Masson**, maire adjoint chargé des transports et des déplacements quotidiens.

8 décembre 2009 : **Mme Corinne Magnifico**, maire adjointe chargée des sports.

Vaux rendez-vous

Dimanche 8 novembre à 14h30
Loto de la FNACA
Maison des Associations
Nombreux lots : téléviseur LCD, machine à pain, jambons, etc.
Renseignements : 01 60 68 52 83

Vendredi 13 novembre à 20h30
Soirée Jeux pour adultes et enfants de plus de 10 ans
Ludothèque de l'Arcature
Soirée préparée par 3 enfants et l'équipe de la ludothèque
Nombre de places limité, réservations indispensables : 01 64 71 51 63

Mardi 10 novembre à 20h00
Réunion publique avec la CAMVS suite aux inondations rue de la Noue
Maison des Associations
Renseignements : 01 64 71 51 02

Mercredi 11 novembre
91ème anniversaire de l'Armistice de 1918
Rassemblement devant la Mairie à 11h00
Renseignements : 01 64 10 46 94

Samedi 14 novembre de 13h30 à 17h00
Cross départemental des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne (SDIS 77)
Parc sportif de la Buissonnière
800 participants, venez les encourager !
Renseignements : 01 64 09 54 15

Dans le cadre des Embellies d'Automne

SPECTACLE

Sortie d'usine
Samedi 14 novembre à 20h45 à la Ferme des Jeux.

© Vanessa Jousseaume

Récits du monde ouvrier
Nicolas Bonneau nous offre un récit foisonnant où se mêlent les voix d'un soudeur à la retraite, d'un délégué syndical, d'un tuilier ou d'une ouvrière de la confection. Elles disent la dure réalité du travail en usine, les rêves de révolte aussi, de lendemains qui ne demandent qu'à chanter…
… Chanter, c'est ce que nous propose Gabrielle à 22h15, autour d'un verre pour marquer l'ouverture des *Embellies d'Automne*.
Renseignements : 01 64 71 91 28

Dimanche 15 novembre à 17h00
Les Aventures de Cacahuètes, conte suivi d'un apéro-sirop
Structure de la Ferme des Jeux
Par Sylvie Vieville, pour les enfants de 3 à 6 ans
Réservations et renseignements : 01 60 68 89 61

Mardi 17 novembre à 20h45
Rapport sur Moi
De Grégoire Bouillier, interprété par Mikaël Chirinian
Structure de la Ferme des Jeux
Réservations et renseignements : 01 60 68 89 61

Mercredi 18 novembre
La Boîte à Histoires, contes pour enfants jusqu'à 3 ans
Par Clarence Massiani
Bibliothèque de l'Arcature
Réservations et renseignements : 01 64 71 51 73 ou 77

Jeudi 19 novembre à 20h30
Café-philo : Pourquoi travaillons-nous ?
Cave de la Ferme des Jeux
Réservations : assofermedesjeux@gmail.com

Vaux-le-Pénil célèbre le 20ème anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Mercredi 18 et dimanche 22 novembre, la Ferme des Jeux
Cinéma : Les enfants invisibles

Vendredi 20 novembre, la Ferme des Jeux
Colloque : "Familles, Politiques publiques et droits des enfants" proposé par l'UFAL

Samedi 21 novembre, Maison des Associations
Concert exceptionnel par l'École de Musique, les Enfants Protégés, Fey Fouyapen, Piano en Chœur et la Chorale Chanterelle

Dimanche 22 novembre, La Buissonnière
Vide-grenier des jouets du Comité des Fêtes avec la ludothèque et le Cerf-Volant Club. Inscriptions obligatoires pour participer au vide-grenier des jouets et articles de puériculture.
Date limite : 19 novembre. Renseignements et inscriptions au 01 64 71 91 20.

SPECTACLE

Le Petit chasseur de bruits
Vendredi 27 novembre à 20h00 à la Ferme des Jeux

Par la Compagnie Gazelle
C'est l'histoire d'un petit bonhomme qui s'en va chercher des bruits pour les gens de son pays, tristes de n'en entendre aucun…Il rencontre l'orage, la pluie, des animaux, il parcourt la campagne, découvre des villes. Que de bruits, dont il remplit son sac !
La Compagnie Gazelle a choisi la forme du théâtre de papier afin d'adapter sur scène un livre pour enfants. Les décors sont multiples, sans cesse en mouvement ; Une œuvre aussi belle qu'originale.
Renseignements : 01 64 71 91 28

Samedi 28 novembre à 20h30

Handi cap d'être star ?
La Buissonnière
Spectacle musical au profit des enfants handicapés
Présenté par l'association "Les Enfants Protégés"
Avec la participation de "Mon côté Manouche"
et de Christophe Niels
Réservations et renseignements : 06 80 12 51 88 et www.enfants-proteges.fr

Samedi 5 décembre à 20h00
Chanter Noël de Fey Fouyapen
La Buissonnière
Renseignements : 06 69 05 61 67

Samedi 5 décembre à 20h45
Concert symphonique de l'Orchestre des Jeunes Melun Val de Seine
La Ferme des Jeux
Renseignements : 01 64 79 25 31

Samedi 5 de 10h00 à 19h00 et dimanche 6 décembre de 10h00 à 18h00
Marché de Noël
La Ferme des Jeux
Près de 70 exposants et de nombreuses animations gratuites
Renseignements : 01 64 10 46 94

Samedi 5 et dimanche 6 décembre
Téléthon
Renseignements : 01 64 09 54 15

Reflets
Le magazine de l'information municipale - Novembre 2009

Le magazine de l'information municipale :
01 64 71 51 00 - www.mairie-vaux-le-penil.fr

Directeur de publication : Dominique Gastrein / **Rédacteur en chef :** Gilles Baudin / **Comité de rédaction :** Fabrice Boulard, François Leconte et Yann Linard / **Conception, maquette :** Aurélie Normand / **Impression :** Imprimerie de Mormant - 01 64 06 90 12.

RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT VOTRE RÉVEILLON DE LA SAINT-SYLVESTRE ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE VAUX-LE-PÉNIL

jeudi 31 décembre à la Buissonnière, le Réveillon de la Saint-Sylvestre sera animé par **l'orchestre Rockseller**. Les repas seront préparés par le **traiteur Depreytère**. Le prix de la soirée est fixé à 109 euros par personne. Il est possible de réserver dès à présent auprès de l'accueil de la Ferme des Jeux (01 64 71 91 20). **Les chèques ne seront encaissés qu'à partir du 5 janvier 2010.** Coupon à découper et à retourner accompagné du règlement intégral **à l'ordre du Comité des Fêtes de Vaux-le-Pénil** à l'adresse suivante : **Service CAP - Ferme des Jeux - 77 000 Vaux-le-Pénil**

Je réserve ..... places x 109€ = ... Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : ....

Téléphone : ..... E-mail : ....